

**COMMUNE DE
SAINT-GENEST-MALIFAUX**

Code Postal : 42660
Téléphone : 04 77 51 20 01

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 31 MAI 2024**

Délibération n° 2024-03-47

Date de la convocation : 25 mai 2024

Nombre de conseillers en exercice : **21**
Nombre de conseillers présents : **16**
Nombre de procurations : **4**
Votes : **20**

Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 0

Le trente et un mai deux-mil-vingt-quatre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-GENEST-MALIFAUX, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Vincent DUCREUX, Maire de la commune.

Membres présents :

DUCREUX Vincent, SEUX Christian, ROCHETIN Pascale, TEYSSIER Michel, MANDON Geneviève, CHAVANA Jean Luc, MERLE Evelyne, THOUMY Denis, LESCANNE Etienne, SANTIAGO François, BASTY Jean Pierre, LARGERON Olivier, LAROIX Laurence, CROZET Hélène, EBOLI Laure, RAYMOND Jonathan.

Procurations :

DUCHAMP Française procuration à MERLE Evelyne
FAURE Pascal procuration à LESCANNE Etienne
ORIOU Jessica procuration à CROZET Hélène
BESSON Hélène procuration à SANTIAGO François

Absents excusés :

MASSARDIER Alexandre

Secrétaire :

RAYMOND Jonathan

OBJET : TARIFS GARDERIE SCOLAIRE 2024-2025

Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer sur les tarifs de la garderie scolaire pour la prochaine année scolaire 2024/2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, pour l'année scolaire 2024-2025 :

- **APPLIQUE** les tarifs suivants :
Abonnement annuel pour les deux écoles : **80,00 €**
Inscription occasionnelle pour les 2 écoles : **1,00 €**

ONT SIGNE AU REGISTRE LE MAIRE ET LE SECRETAIRE DE SEANCE.

COPIE CERTIFIEE CONFORME.

A SAINT-GENEST-MALIFAUX, le 31 mai 2024.

Le Maire
Vincent DUCREUX

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202244-20240531-2024-03-47-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/06/2024